

la pose d'un nouveau revêtement de surface et l'installation de mobilier urbain, les travaux consistaient également en la création d'une tranchée de 1,20 m de largeur devant accueillir des impétrants dans la moitié occidentale de la rue, à 3 m de distance environ des bâtiments.

Le 22 mars 2011, l'intercommunale Igretec, maître d'ouvrage délégué, a averti le service de l'Archéologie (direction extérieure du Hainaut 1) de la découverte de maçonneries lors des terrassements. Une intervention archéologique a été planifiée le 23 mars 2011. Lors de notre passage, la tranchée avait déjà été partiellement remblayée.

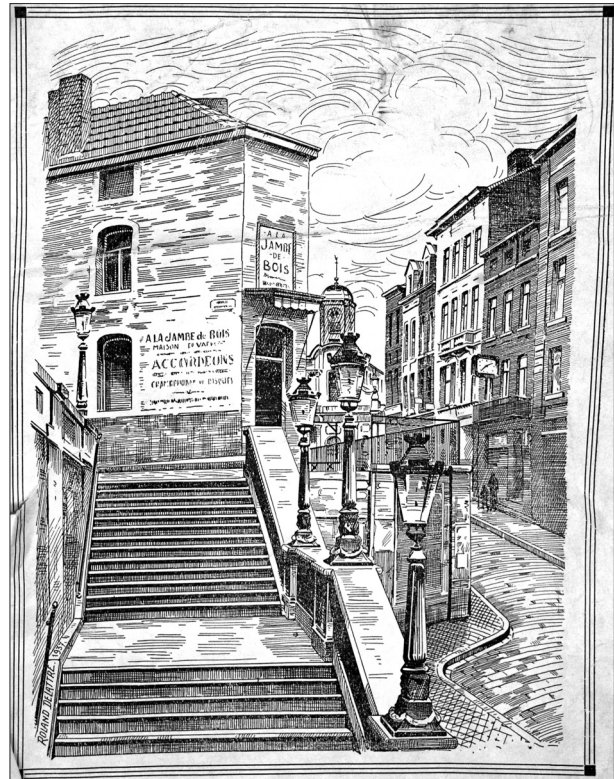
Entre la place Charles II et la rue Basslé, sur une distance de 16 m environ, ce sont quatre massifs de maçonnerie qui ont été mis au jour directement sous le revêtement de la voirie (non cadastré ; coord. Lambert au centre : 155335 est/122239 nord). Les trois premiers, au nord-est, apparaissent uniquement dans le flanc occidental de la tranchée. Le quatrième, au sud-ouest, avait été recoupé de part en part par la tranchée. Il s'agissait de massifs constitués en fondation d'un blocage de briques, de fragments de briques et de moellons bruts amalgamés dans un mortier de chaux beige très compact, à inclusions de chaux et inclusions noires. Par endroits, jusqu'à cinq assises de briques étaient préservées en élévation. Toutes les maçonneries se fondaient directement sur le schiste houiller affleurant à cet endroit.

La similarité des vestiges indiquait qu'ils pouvaient être rattachés à une seule et même phase d'aménagement. Par ailleurs, il apparaissait que ces blocages de maçonnerie venaient simplement combler les irrégularités de la roche en place afin de permettre l'installation d'un unique long mur.

Les documents cartographiques à notre disposition et une première et rapide recherche iconographique nous permettent d'attribuer ces vestiges à ceux du mur de soutènement d'une terrasse, terminée au sud-ouest, à hauteur de la rue Basslé, par un escalier monumental.



Un des quatre massifs de maçonnerie mis au jour dans la tranchée destinée aux impétrants.



L'escalier monumental vu depuis la rue de la Montagne en direction de la place Charles II. Dessin de Roland Delattre daté de 1937. Reproduit avec l'aimable autorisation de Monsieur Zavelion.

Comme son nom l'indique, la rue de la Montagne, principal axe reliant la Ville-Basse à la Ville-Haute de Charleroi, présente un important dénivelé. L'escalier permettait d'atténuer les désagréments liés à la topographie en maintenant du côté ouest de la rue un trottoir de plain-pied avec la place Charles II et sur lequel les commerces et habitations ouvraient directement. En outre, l'escalier monumental permettait de rejoindre l'ancienne rue Gustave Nalinnes à l'ouest. Le dispositif est partiellement préservé aujourd'hui puisqu'un escalier, certes beaucoup plus récent, est encore présent à la jonction entre la rue de la Montagne et la place, dans l'axe des vestiges dégagés. En outre, le nouvel espace inauguré en 2005 à l'emplacement de la rue Gustave Nalinnes et dénommé la « contrescarpe Alphonse Darville » est accessible depuis la rue de la Montagne, par une volée de marches.

Sur des gravures et cartes postales de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup> siècle, le mur de soutènement de la terrasse, le mur d'échiffre et le parapet de l'escalier apparaissent scandés de pilastres et probablement agrémentés d'un couronnement en pierre. Un garde-corps en fer forgé et des réverbères ouvragés évoquent l'atmosphère bourgeoise de cette importante rue commerciale de la cité carolorégienne alors capitale économique d'une région parmi les plus florissantes du monde.

D'un point de vue chronologique, l'escalier et la terrasse sont clairement représentés sur le plan cadastral